

Note concernant le jumelage avec la ville ukrainienne de Stryi

Le conseil communal, dans sa séance du 4 mars courant, a voté à l'unanimité une résolution apportant son soutien au peuple et populations civiles ukrainiennes.

A côté de la mise en place d'un point de collecte et de divers événements (par les élèves de l'école du Brouch et une visite du Déierepark), la ville d'Esch-sur-Alzette prend sa responsabilité en demandant au conseil communal de donner son aval à l'installation d'un jumelage avec la ville de Stryi.

Dans le contexte actuel, ce jumelage est d'abord une relation de soutien moral aux habitants de cette ville, mais indirectement également au peuple ukrainien entier.

Ce jumelage est également la base de multiplier les aides directs par les citoyens et les associations eschois. Un groupe de travail interne développera un concept de différentes manifestations servant à récolter des biens si nécessaires pour la ville de Stryi, accueillant un grand nombre de réfugiés de citoyens ukrainiens de l'est du pays.

Le jumelage sera également la base d'une relation future d'après-guerre.

Des coopérations au niveau culturel, sportif, économique et d'échanges intergénérationnels pourront se concrétiser.

Annexes :

Résolution du conseil communal du 4 mars 2022

Note du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et lettres aux institutions européennes visant à renforcer les jumelages pour la reconstruction de l'Ukraine

Communiqué de presse de la ville d'Esch au sujet d'un éventuel jumelage avec Stryi

Communiqué de la ville de Stryi concernant la visite de la ville d'Esch-sur-Alzette

Communiqué de la ville de Stryi concernant le déplacement au Luxembourg

Articles de presse concernant le jumelage (L'essentiel - Le Quotidien - tageblatt)

Lettre d'intention d'une demande de coopération par le maire de Stryi

Proposition de serment de jumelage

Informations concernant la ville de Stryi (Wikipedia - Ville de Stryi)